



Le 16 avril 2024

**OBJET: INFO-CA**

La présente vise à vous informer de certains suivis du conseil d'administration.

**Avis de convocation – Assemblée spéciale – Le 12 mai 2024 – 9 h à 11 h - En présence**

La présente vise à vous informer d'un avis de convocation pour une assemblée spéciale le 12 mai 2024 de 9 h à 11 h. La rencontre aura lieu en présence au Centre Saint-Patrick (*l'ancienne église à côté de l'hôtel de ville*). L'objectif principal de cette assemblée spéciale est de vous informer de l'ensemble du dossier de municipalisation. Nous vous ferons suivre les documents au minimum une semaine avant la rencontre. Nous sommes maintenant à la dernière étape de ce projet alors qu'une décision devra être prise à savoir si nous procédons ou non à la lumière de l'ensemble des informations et des conditions fixées par la municipalité. L'ordre du jour est joint au présent communiqué.

En conformité avec nos règlements, l'assemblée générale annuelle aura lieu le 9 juin 2024 de 9 h à 12 h en présence au Centre Saint-Patrick. Pour l'occasion, la mairesse Mme Vinciane Peeters ainsi que le conseiller M. Alain Dery seront présents pour répondre à nos questions.

**Coupe de la végétation en bordure des chemins et du réseau électrique**

Un technicien en foresterie d'Hydro-Québec est présentement dans notre secteur afin de planifier la coupe de la végétation autour du réseau électrique. Le plan est de couper toute la végétation au ras-du-sol entre le chemin et à environ 16 pieds de la ligne électrique comme c'est fait lors d'une construction initiale. Après l'expérience vécue cet hiver, ce projet est très bien reçu du CA et nous avons donné notre autorisation pour procéder en bordure des chemins de l'APBLN soit Pinard, Bergeron, Sanders et des Grives. Cependant, la coupe prévue excède le cadastre des chemins et l'autorisation des riverains concernés est aussi requise. Le technicien devrait communiquer avec les riverains concernés afin d'obtenir leur autorisation pour ce projet visant à prévenir les pannes électriques ainsi que les enjeux liés aux arbres bloquant le chemin lors de certaines bordées de neige.

Nous avons la chance que notre domaine soit dans les priorités d'Hydro-Québec car ces travaux se font entièrement à leur frais. L'échéancier n'est pas encore précisé. De ce que nous comprenons, il pourrait y avoir plusieurs étapes mais que le tout serait complété d'ici l'été 2025. Pour ce qui est des bordures de chemins n'ayant pas le réseau électrique, nous planifions procéder à un élagage au cours de l'année. Nous vous informerons des détails un peu plus tard.

De ce que nous comprenons à la suite de notre rencontre avec le technicien, ce n'est pas un projet à la carte pour chaque cadastre. Advenant que le propriétaire du cadastre en bordure du chemin refuse la coupe dans la bande de 16 pieds des poteaux, il n'y aura alors aucune coupe pour ce cadastre. Les conséquences seront alors de mettre le réseau électrique du domaine en danger sans compter les risques inhérents aux tempêtes de neige lourde.

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons fortement de communiquer avec le technicien en foresterie d'Hydro-Québec. Vous serez alors bien informé des travaux prévus et des restrictions possibles, le cas échéant, que vous voudriez lui proposer :

**Patrick Vaillancourt**

Technicien en foresterie - Arboriculture  
Maîtrise végétation – Pôle Estrie / Centre-du-Québec / Mauricie  
Direction – Végétation et administration de contrats  
700, rue Georges-Cros  
Granby (Québec) J2J 1K8

Tél. : 450-762-2105, poste 8212  
Tél. int. : 207-8212  
Cel : 450-776-5729

[Vaillancourt.Patrick@hydroquebec.com](mailto:Vaillancourt.Patrick@hydroquebec.com)  
[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)



### **Coupe de phragmite**

Le comité phragmite se remettra à l'œuvre pour organiser la coupe communautaire annuelle. La coupe annuelle a démontré ses effets bénéfiques contre le phragmite et il est important de continuer cette pratique. La date prévue est samedi, le 15 juin de 9 h à midi. Advenant un report dû aux intempéries, l'activité aura alors lieu le 22 juin.

Nous sommes à la recherche d'un membre pour joindre le comité phragmite. L'engagement se limite à l'organisation de la journée de la coupe communautaire annuelle. Soumettre votre intérêt à [apbln@apbln.com](mailto:apbln@apbln.com).

### **Pédalos et kayak en location**

Si vous êtes intéressé à utiliser le pédalo ou réserver un espace d'entreposage pour votre embarcation, les frais sont de 35 \$ pour la saison. Il s'agit d'envoyer un virement Interac à [apbln@apbln.com](mailto:apbln@apbln.com) tout en nous informant par courriel du mot de passe.

En toute collaboration,

Le Conseil d'administration de l'APBLN

## **AVIS DE CONVOCATION PUBLIÉ LE 16 AVRIL 2024**

### **ASSEMBLÉE SPÉCIALE ([règlement 4.4.3](#)) 12 MAI 2024 DE 9H00 À 11H00 EN PRÉSENCE AU CENTRE SAINT-PATRICK DE BOLTON-EST**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée spéciale.
2. Assemblée spéciale :
  - a. Municipalisation des chemins :
    - i. *Les documents seront disponibles au plus tard le 5 mai 2024.*
  - b. *Présentation du dossier de municipalisation :*
    - i. *Évolution du dossier;*
    - ii. *Proposition de la municipalité;*
    - iii. *Préparation de la rencontre avec la mairesse à l'AGA du 9 juin 2024*
3. Varia
  - a. Émondage en bordure des chemins
4. *Fermeture de l'assemblée spéciale.*